

Le 17 Novembre



39 rue de Villé  
77220 Tournan en Brie  
Tél. : 07 60 40 52 01

**Compte rendu colloque  
Lundi 14 Novembre 2011**

**Objet :** Colloque « Emploi et Handicap : la question d'une seule semaine ? » autour de la *semaine pour l'emploi des personnes* en situation de handicap (14 au 20 Novembre 2011) à la cité des Sciences à la Villette.

**Présentes :**

Djamila CALIN adhérente Meuphine et représentante AF des syndromes CFC et Costello auprès Alliance Maladies Rares  
Nadine VALLET présidente Meuphine  
De 9h à 13h

*Avec la participation de Mmes les Ministres Marie Anne Montchamps et Roselyne Bachelot*

Intervention des Présidents de l'APF, UNAPEI, ADAPT, FEDEEH, UNISDA.  
Représentant ou autres : FNATH, FONGECIF, institut Forja,

Le colloque a été présenté autour de deux tables rondes :

- *Comment les associations engagées auprès de personnes handicapées se mobilisent-elles sur le terrain de l'emploi depuis 15 ans ?*
- *Comment les politiques de l'emploi et de la formation peuvent-elles favoriser l'emploi des personnes handicapées ?*

Deux mots clefs pendant ces temps de travail :

- LA SENSIBILISATION
- LA L'INNOVATION

**SENSIBILISATION**

Dorénavant un terme qui doit être commun à tous ( surtout les médias) :

« personnes en situation de handicap » et non personnes handicapées.

En effet chaque individu est d'abord perçu en tant que personne (sujet) et ensuite **porteur** de handicap.

Force est de constater que le handicap en France fait toujours peur.

Le constat : les personnes porteur de handicap sont très souvent au-dessus de la moyenne dans le domaine du relationnel, ainsi qu'au niveau de l'exigence professionnelle (assiduité, effort d'adaptabilité, professionnalisme etc etc).

Malgré un déficit au niveau de la formation (scolarisation) et d'une lenteur dans l'exécution des tâches.

En effet chaque fin de cycle du parcours scolaire posent problème, il n'y a pas véritablement de « passerelles » entre chaque établissement, ce qui a pour conséquence, souvent, une rupture des jeunes en situation de handicap pour acquérir un approfondissement scolaire.

Du coup, très souvent ils n'ont pas les compétences requises et suffisantes pour atteindre les objectifs professionnels.



39 rue de Villé  
77220 Tournan en Brie  
Tél. : 07 60 40 52 01

En IMPRO par exemple il n'y a pas forcément un accompagnement pour le domaine du travail

LES SOLUTIONS : sensibilisation dans les médias nationaux (clips, vidéos . .) sensibilisation dans les entreprises au niveau du personnel et sensibilisation dans les établissements scolaires. A ce propos Roselyne Bachelot a communiqué sur une journée de sensibilisation en France sur le handicap dans les établissements scolaires le 2 Décembre. Elle attend un compte rendu d'une étude à ce sujet d'un rapport du gouvernement pour savoir comment sensibiliser le jeune public !!

## INNOVATION

L'innovation est une valeur Capitale.

De nombreuses associations se mobilisent de plus en plus pour l'emploi des personnes en situation de handicap : « VIVRE ENSEMBLE EGAUX ET DIFFERENTS »

Les grandes entreprises dorénavant mettent en place des programmes et des postes adaptés pour les personnes en situation de handicap.

En voici quelques unes : ADIA, AREVA, SODEXO, Societé GENERALE, THALES (qui a créé une norme handi accueillante)

L'insertion sociale et l'insertion professionnelle sont les deux éléments indispensables à travailler les personnes en situation de handicap

Le problème de l'accessibilité à l'emploi est abordé. Chaque personne en situation de handicap se pose systématiquement les questions suivantes :

- vais-je pouvoir me rendre dans cette entreprise ?
- vais-je pouvoir accéder à mon poste de travail ?
- serais je seul-e- ou dans une équipe ?
- vais-je avoir une formation ? etc etc í

De nouvelles mesures vont donc être mises en place :

Le tutorat ; la socialisation (chez les étudiants) ; les handicapés (forum sur les campus) ; réseau de parrainage l'alternance (un moyen d'améliorer le niveau scolaire). Il existe un contrat avec les collectivités territoriales (signature avec le ministère) pour des contrats aidés ( FIPHFP) avec l'AFPA (accessibilité des formations , soutien physique et psychologique pour préparer les stagiaires.)



39 rue de Villé  
77220 Tournan en Brie  
Tél. : 07 60 40 52 01

## Conclusion :

Les progrès sont très lents mais réels. La crise économique en France depuis plusieurs années bloque cet élan de volonté et de l'emploi des personnes en situation de handicap. Un mouvement solidaire pour certaines entreprises ( surtout les plus grosses) tend malgré tout à arriver aux 6 % de quota pour l'emploi des personnes porteuses de handicap. C'est très négatif pour les petites et moyennes entreprises ( premier employeur en France.) Il faut donc sensibiliser, accompagner les jeunes et personnes porteur de handicap de la scolarisation à la formation (pré-apprentissage par exemple) et surtout continuer jusqu'à pérennisation de l'emploi développer les passerelles possible... Citoyen, le droit de vote, ne l'oublions pas. Il ya une autre vie en dehors de l'emploi » : travailler permet d'avoir une vie sociale

Les responsables de très grosses associations (agefip, adapt) nous ont semblé plutôt pessimistes quant à l'avenir et dans tous les cas ils ont bien fait comprendre à tous les partenaires présents (responsables associations, entreprises etc) qu'ils étaient importants d'innover et de retrousser nos manches très rapidement !

*PS* : Une BD réalisée par des artistes de renom pour « changer le regard sur le handicap au travail » a été distribuée par l'AGEFIPH ; le titre « Y A PAS DE MALAISE » Il s'agit de 10 histoires de savoir-vivre au travail entre personnes valides et en situation de handicap (ouvrage à votre disposition auprès de Nadine et Djamilia)

Un badge a été offert à chaque participant et à toute l'équipe ministérielle qui s'engagent pendant cette semaine à communiquer sur l'aide à l'emploi des personnes en situation de handicap.